

<b>À L'USAGE DU CLSC</b> <i>Réservé à l'administration</i>		Nom de l'utilisateur :	
		N° de dossier :	
		N° ID SI-PMI :	
<b>Renseignements relatifs au centre de vaccination</b>			
Nom du CLSC :		Adresse du CLSC :	
Nom de l'école :		Groupe ciblé : <input type="checkbox"/> Éléves <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____	
Pour les élèves, cocher le niveau scolaire : <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____			
<b>Validation du formulaire</b>			
Nombre de doses de vaccin à administrer : <input type="checkbox"/> 1 dose <input type="checkbox"/> 2 doses <input type="checkbox"/> aucune dose			
Si <b>aucune dose</b> : <input type="checkbox"/> Preuve de vaccination adéquate <input type="checkbox"/> Attestation maladie <input type="checkbox"/> Test diagnostic positif <input type="checkbox"/> Refus de la vaccination <input type="checkbox"/> Contre-indication			
Signature de l'infirmière :		N° de permis :	Date : Année Mois Jour
<b>Informations relatives à la vaccination</b>			
<b>Première dose</b>			
Contre-indication de la vaccination (précisez) :			
Nom du CLSC :		Adresse du CLSC :	
Lieu de vaccination :			
<b>Nom du vaccin</b>	<b>Numéro de lot</b>	<b>Dose</b>	<b>Site de l'injection</b>
Priorix		Contenu du format unidose SC	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Autre, précisez : _____		Contenu du format unidose SC	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Date de la vaccination: Année Mois Jour	Heure de la vaccination : heures minutes	Remarques :	
Signature de l'infirmière :		N° de permis :	
Si une 2 <sup>e</sup> personne a administré les vaccins, signature de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire:		N° de permis :	
<b>Deuxième dose (s'il y a lieu)</b>			
Contre-indication de la vaccination (précisez) :			
Nom du CLSC :		Adresse du CLSC :	
Lieu de vaccination :			
<b>Nom du vaccin</b>	<b>Numéro de lot</b>	<b>Dose</b>	<b>Site de l'injection</b>
Priorix		Contenu du format unidose SC	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Autre, précisez : _____		Contenu du format unidose SC	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Date de la vaccination: Année Mois Jour	Heure de la vaccination : heures minutes	Remarques :	
Signature de l'infirmière :		N° de permis :	
Si une 2 <sup>e</sup> personne a administré les vaccins, signature de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire:		N° de permis :	

## Pourquoi se faire vacciner ?

- Parce qu'il n'existe aucun traitement spécifique contre la rougeole. Des traitements de base peuvent être donnés pour atténuer les symptômes, par exemple des médicaments qui feront baisser la fièvre. Le meilleur moyen de prévenir la rougeole reste la vaccination.
- Le nombre de gens vaccinés est actuellement insuffisant pour empêcher la rougeole de circuler. On ne peut donc pas se fier à la vaccination des autres pour éviter de l'attraper.
- Au Québec, au moins un enfant sur dix risque de contracter la maladie puis de la transmettre à d'autres élèves ou, encore, à des bébés, à des femmes enceintes ou à des personnes qui ne peuvent pas recevoir le vaccin (par exemple, une personne qui a le cancer ou qui a reçu une greffe d'organe).
- Parce que l'école est un milieu propice de transmission.
- Parce que l'on continue d'avoir des importations de cas de la France et des pays européens. Ces pays sont encore fortement touchés par la rougeole et nous ne sommes pas à l'abri des importations. Il est donc normal de penser que des cas de rougeole se déclareront dans les prochaines années.

**Vous pouvez réduire votre risque d'attraper la rougeole et de la transmettre**

## Si la rougeole apparaît dans l'école

- Les autorités prendront des mesures de protection.
- Les parents doivent garder leur enfant à la maison s'il est atteint de cette maladie et qu'il est encore contagieux. Cette consigne est aussi valable pour tout le personnel et les intervenants de l'école.
- La vaccination sera recommandée aux membres du personnel, aux intervenants et aux élèves de l'école qui ne sont pas adéquatement vaccinés ou qui n'ont pas de preuve de vaccination ou de preuve qu'ils ont déjà eu la maladie.

## Important

- Selon l'évolution de l'écllosion de rougeole dans l'établissement et afin de protéger sa santé ainsi que la santé des membres de son entourage, une personne non vaccinée pourrait se voir retirée de l'école jusqu'à la fin de l'écllosion.
- Lorsque la personne se fera vacciner ou présentera une preuve de vaccination, elle pourra revenir à l'école.

Ces mesures sont nécessaires et efficaces pour éviter de nouveaux cas et diminuer la transmission de la rougeole en milieu scolaire.

Les efforts pour prévenir la transmission contribuent à la santé de tous.

Toutes les personnes qui reçoivent ce dépliant ont la responsabilité de remplir le formulaire de consentement à la vaccination ci-inclus.

**Pour avoir plus d'information sur la maladie ou le vaccin, consultez :**

- l'infirmière scolaire ;
- un professionnel de la santé ;
- le site [Quebec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination) ;
- le service téléphonique Info-Santé 811.

[Quebec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination)

# Vaccination contre la rougeole

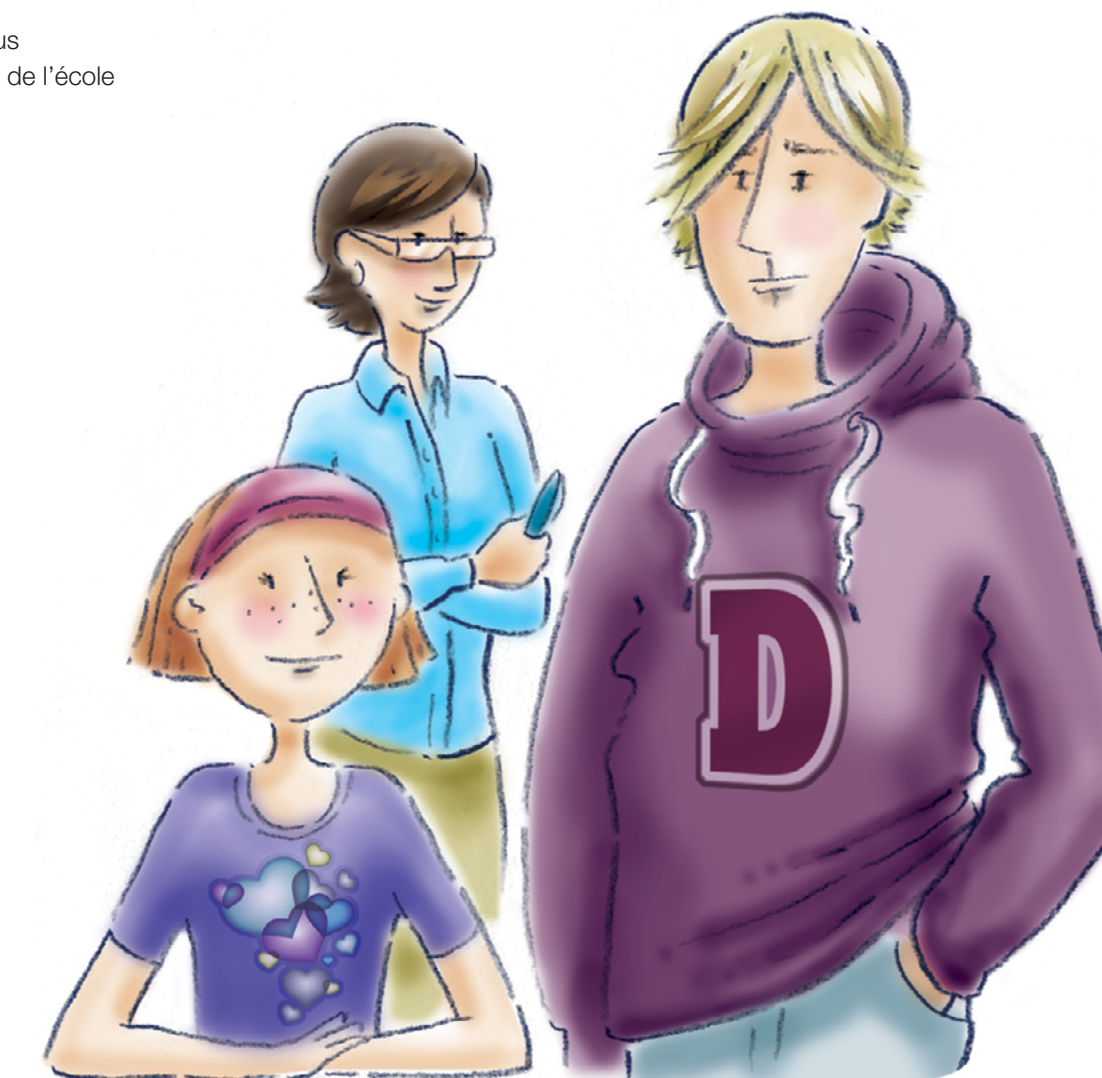
## Action requise !

**Si vous recevez ce dépliant, c'est que vous ou votre enfant êtes visés par la vaccination contre la rougeole. Nous vous demandons de le lire attentivement jusqu'à la fin et de suivre les consignes qui vous concernent.**

**Formulaire à remplir à l'intérieur**

## À qui s'adresse ce dépliant ?

- Aux parents ou tuteurs d'un enfant de moins de 14 ans
- Aux élèves de 14 ans ou plus
- Aux membres du personnel de l'école



## Information très importante sur la rougeole

En 2011, le Québec a été aux prises avec la plus importante épidémie de rougeole dans l'ensemble des Amériques depuis 2002. Lors de cette épidémie, près de 780 cas ont été déclarés. Les personnes touchées étaient en majorité des jeunes d'âge scolaire, âgés entre 5 et 19 ans. Il y a eu 88 hospitalisations; des complications ont été rapportées pour 64 cas dont 27 cas de pneumonie. Heureusement, aucun décès n'a été rapporté. Cette importante épidémie a nécessité une campagne de vaccination des personnes non vaccinées dans toutes les écoles du Québec. Lors de cette opération de vaccination de 2011, plusieurs familles québécoises n'ont pas retourné l'information pour documenter leur statut vaccinal. Puisque le virus circule toujours dans plusieurs pays, une éclosion de rougeole demeure possible. Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre connaissance de ce dépliant, de compléter le formulaire ci-joint et de le retourner le plus rapidement possible afin de consigner les informations nécessaires en cas d'éclosion de rougeole dans l'école.

## Êtes-vous considéré comme protégé contre la rougeole ?

Consulter le tableau ci-dessous pour vérifier si vous avez reçu le nombre de doses nécessaire pour être considéré comme protégé contre la rougeole.

Année de naissance	Nombre de doses de vaccin à recevoir pour être considéré comme protégé contre la rougeole
Avant 1970	Population considérée comme protégée. Aucune dose n'est nécessaire.
Entre 1970 et 1979	1 dose, le jour de son 1 <sup>er</sup> anniversaire ou après.
Depuis 1980	2 doses, dont la première le jour de son 1 <sup>er</sup> anniversaire ou après.

## Que devez-vous faire ?

- Fournir la preuve de vaccination ou la preuve que vous ou votre enfant avez eu la maladie à l'infirmière scolaire. Elle pourra vérifier si vous ou votre enfant êtes bien protégés. La preuve demandée peut être :
  - le carnet de vaccination ;
  - une attestation du professionnel de la santé qui a donné le vaccin ou qui a traité la rougeole.
- En cas de doute ou en l'absence de la preuve demandée, faites-vous vacciner ou faites vacciner votre enfant. Il n'y a pas de risque à recevoir une autre dose de vaccin si on est déjà protégé contre la rougeole.
- Retourner le formulaire dûment rempli au personnel responsable de l'école en indiquant si vous consentez ou refusez la vaccination. **Il faut remplir et retourner le formulaire pour tous les élèves et le personnel, même si la vaccination est refusée.**

La rougeole est une maladie grave et très contagieuse qui s'attrape en respirant le même air qu'une personne atteinte.

La personne malade est contagieuse quatre jours avant et quatre jours après l'apparition des boutons.

La maladie dure une à deux semaines et au moins une personne sur dix doit être hospitalisée.

Elle peut causer des complications importantes, comme une infection des poumons ou du cerveau, voir même un décès.

## Qui est à risque ?

Les personnes à risque de contracter la rougeole sont celles qui ne sont pas vaccinées ou qui n'ont pas reçu toutes leurs doses de vaccin.

## Comment peut-on se protéger contre la rougeole ?

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre la rougeole. Au Québec, le vaccin utilisé protège contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) et leurs complications. La protection contre ces maladies dure toute la vie.

Une femme qui reçoit le vaccin doit éviter de devenir enceinte au cours du mois suivant la vaccination.

MALADIES		
La rougeole cause :	La rubéole cause :	Les oreillons causent :
<ul style="list-style-type: none"> <li>des rougeurs ;</li> <li>de la toux ;</li> <li>de la fièvre ;</li> <li>une conjonctivite (yeux rouges) ;</li> <li>une atteinte de l'état général.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des rougeurs ;</li> <li>une enflure des ganglions ;</li> <li>de l'arthrite, surtout chez les femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de la fièvre ;</li> <li>un mal de tête ;</li> <li>une enflure des glandes situées près de la mâchoire.</li> </ul>
Les complications possibles sont :	Les complications possibles sont :	Les complications possibles sont :
<ul style="list-style-type: none"> <li>une otite (7 à 9 % des cas) ;</li> <li>une pneumonie (1 à 6 % des cas) ;</li> <li>des convulsions ;</li> <li>des dommages permanents au cerveau (1 cas sur 1 000 à 2 000) ;</li> <li>le décès (1 cas sur 3 000).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>une encéphalite (infection du cerveau) (1 cas sur 6 000) ;</li> <li>une fausse couche chez la femme enceinte ;</li> <li>des malformations chez le bébé dont la mère a eu la rubéole pendant la grossesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>une méningite (1 à 10 % des cas) ;</li> <li>la surdité (devenir sourd) ;</li> <li>une infection des testicules ;</li> <li>une infection des ovaires.</li> </ul>

## Quels sont les réactions possibles au vaccin ?

Des symptômes peuvent être causés par le vaccin (ex. : rougeur à l'endroit où l'injection a été faite). D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec le vaccin (ex. : rhume, gastro, mal de tête). Le vaccin RRO est sécuritaire.

Fréquence	Les réactions possibles au vaccin sont :	Ce qu'il faut faire :
Très souvent (moins de 50 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Douleurs aux jointures chez les adultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite.</li> </ul>
Souvent (moins de 10 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> <li>De la douleur, de la rougeur à l'endroit où l'injection a été faite</li> <li>Des rougeurs non contagieuses et une fièvre modérée ou élevée entre la 5<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> journée après la vaccination</li> <li>De l'irritabilité, de la somnolence (envie de dormir), une conjonctivite (yeux rouges)</li> <li>Des douleurs aux jointures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser un médicament contre la fièvre ou les maux de tête.</li> <li>Consulter un médecin selon la gravité des symptômes.</li> </ul>
Parfois (moins de 1 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des frissons, une enflure des ganglions et des glandes situées près de la mâchoire</li> </ul>	
Rarement (moins de 1 personne sur 1 000)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convulsions entre la 5<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> journée après la vaccination</li> </ul>	
Très rarement (moins de 1 personne sur 10 000)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution temporaire des cellules sanguines qui aident à la coagulation du sang</li> </ul>	
Moins de 1 personne sur 1 million	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes neurologiques</li> </ul>	

Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après une vaccination, car les réactions allergiques au vaccin sont toujours possibles. Si une réaction allergique survient, les symptômes apparaîtront quelques minutes après la vaccination. La personne qui donne le vaccin sera en mesure de traiter cette réaction immédiatement sur place.



## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE EN MILIEU SCOLAIRE

- Remplissez toutes les sections du formulaire y compris l'encadré ci-haut à l'aide d'un stylo.
- Signez le formulaire.
- Détachez le formulaire du dépliant et retournez-le sans délai à l'école, que vous acceptiez ou non la vaccination.

Renseignements relatifs à la personne à vacciner (À remplir par le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 14 ans OU par la personne âgée de 14 ans ou plus)			
Identification complémentaire		Votre statut :	
Nom de l'école :	Groupe :	<input type="checkbox"/> Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Personne âgée de 14 ans ou plus	
Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Nom du tuteur (s'il y a lieu) :		Ind. rég.	N° de téléphone où l'on peut vous joindre :
Informations sur la vaccination de la personne			
<b>Personne née avant 1970</b>			
Toute personne née avant 1970 est considérée comme protégée contre la rougeole et NE DOIT PAS remplir les prochaines sections du formulaire.			
<b>Personne née depuis 1970</b>			
Les personnes nées depuis 1970 doivent vérifier si elles sont adéquatement vaccinées ET en fournir la preuve <sup>1</sup> . Dans le cas contraire, elles doivent remplir les autres sections de ce formulaire.			
<b>Vérifiez, tout d'abord, laquelle des situations suivantes s'applique à votre cas :</b>			
1. La personne est née entre 1970 et 1979, a reçu 1 dose de vaccin contre la rougeole le jour de son 1 <sup>er</sup> anniversaire ou après ET peut en fournir la preuve <sup>1</sup> .			
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas ou ne peut pas interpréter le carnet	
OU			
2. La personne est née en 1980 ou après et a reçu 2 doses de vaccin, dont la première le jour de son 1 <sup>er</sup> anniversaire ou après ET peut en fournir la preuve <sup>1</sup> .			
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas ou ne peut pas interpréter le carnet	
OU			
3. La personne a déjà eu la rougeole ET peut en fournir la preuve <sup>1</sup> .			
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	
<b>Si vous avez répondu OUI à l'une des situations précédentes, la personne est considérée comme protégée et :</b>			
Vous n'avez pas à remplir les sections suivantes du formulaire mais vous devez signer le formulaire et joindre une preuve <sup>1</sup> .			
<b>Si vous avez répondu NON ou NE SAIS PAS, la personne est considérée comme non protégée contre la rougeole et :</b>			
Vous devez remplir et signer les sections suivantes du formulaire.			



### <sup>1</sup> PREUVE DE VACCINATION VALIDE

- le carnet de vaccination de la personne ou une photocopie du carnet;
  - ou**
- une attestation d'un médecin ou d'une infirmière portant le nom des vaccins et les dates précises (jour, mois et année) de vaccination;
  - ou**
- une attestation d'un médecin qui certifie que la personne a eu la rougeole et qui en précise la date ou à laquelle est jointe une copie du résultat de laboratoire.

### Consentement (décision)

La vaccination est proposée aux personnes qui ne sont pas considérées comme protégées contre la rougeole.

Si vous ne pouvez pas fournir de preuve de vaccination ou de rougeole antérieure comme parent ou tuteur d'un enfant de moins de 14 ans, vous devez prendre la décision relative à la vaccination de votre enfant.

Si vous avez 14 ans ou plus, vous pouvez consentir vous-même à recevoir des soins de santé, y compris la vaccination.

Les explications vous permettant de prendre une décision éclairée vous sont fournies dans ce dépliant.

Après avoir lu les renseignements sur le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO), vous pouvez consentir ou refuser la vaccination en cochant la case appropriée. Vous devez ensuite apposer votre signature attestant que vous consentez ou que vous refusez.

Si vous consentez à la vaccination, vous devez remplir la section *Antécédents médicaux de la personne à vacciner*.

### Consentement ou refus à la vaccination

JE CONSENS à la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons

JE REFUSE la vaccination contre la rougeole et je comprends qu'en présence d'un cas de rougeole à l'école et afin de protéger la santé des enfants ainsi que la santé des membres de son entourage, une personne non vaccinée se verrait retirée de l'école jusqu'à la fin de l'éclosion.

Signature du parent, du tuteur ou de la personne de 14 ans ou plus

Date (année mois jour)

### Antécédents médicaux de la personne à vacciner

(À compléter seulement si vous consentez à la vaccination)

1. Réaction allergique grave à la suite d'un vaccin, qui a nécessité des soins médicaux d'urgence :

Oui     Non    Si oui, préciser le vaccin : \_\_\_\_\_

2. Histoire d'allergie à un antibiotique appelé néomycine :

Oui     Non     Ne sait pas

3. Problème du système immunitaire en raison d'une maladie (leucémie, par exemple) ou d'un médicament pris actuellement (chimiothérapie, par exemple) :

Oui     Non    Si oui, préciser : \_\_\_\_\_

4. Injection d'immunoglobuline au cours des onze derniers mois :

Oui     Non

5. Présentement enceinte :

Oui     Non     Ne sait pas     Ne s'applique pas

**Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, une infirmière communiquera avec vous pour évaluer si le vaccin peut être administré à la personne à vacciner.**